



Communiqué de presse

Lundi 09 mars 2026

Parité : le Grand Paris confirme sa dynamique et vise désormais la présidence

BAROMÈTRE DE LA PARITÉ DANS LE GRAND PARIS - Édition 2026

Dans un contexte international marqué par un recul des politiques de diversité, le Baromètre de la Parité dans le Grand Paris 2026 envoie un signal clair : la féminisation des instances dirigeantes progresse et consolide la compétitivité du territoire. Si les conseils d'administration atteignent désormais des niveaux record, la prochaine frontière reste l'accès des femmes aux postes de présidence, là où se concentre le pouvoir symbolique et stratégique.

En synthèse

1. Le Grand Paris est l'incarnation d'un effet positif, solide et compétitif de la féminisation des instances dirigeantes : **la gouvernance française fait référence en la matière.**
2. Le Baromètre permet d'identifier la prochaine étape : **ouvrir plus vite l'accès aux postes de présidence et au pouvoir réel** au sommet d'une part, et **développer le vivier des femmes leaders de demain** d'autre part.

Plus de la moitié des secteurs progressent au sommet et le rattrapage s'enclenche là où l'écart était le plus fort

Sur les plus hauts postes, le territoire montre une dynamique à la fois mûre et en rattrapage : les secteurs déjà en haut du classement consolident, tandis que plusieurs secteurs plus bas amorcent des hausses nettes. Deux signaux structurants illustrent cette progression : l'administration se situe à 46,3 % (quasi-parité parfaite) et la santé atteint 40,2 % (franchissement du repère). **Au total, sur plus de 1 000 postes analysés, 27,9 % sont occupés par des femmes en 2026, en légère hausse par rapport à 2024 et son 27,4 %.**

Cette dynamique est précieuse pour l'attractivité : elle dit qu'un grand territoire métropolitain peut **ouvrir réellement l'accès aux responsabilités**, sans que ce soit un effet de communication, et que la progression est possible même dans des univers historiquement plus masculins, dès lors qu'un mouvement de rattrapage est engagé.

Les grandes entreprises : une performance de gouvernance qui fait "référence" en Europe

La France est aujourd'hui le pays européen le plus avancé sur la féminisation des conseils d'administration : 46,9 % dans les grandes entreprises cotées, devant la Norvège, l'Italie et l'Islande (source : EIGE, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes).

Quand les règles sont claires, mesurées et suivies, la féminisation progresse et cela renforce la performance économique et financière des grands groupes français dans la compétition internationale des talents ainsi que leur crédibilité auprès des investisseurs internationaux qui ont des exigences élevées en matière de critères ESG.

La prochaine frontière : la présidence

Le Baromètre met en évidence une dissymétrie structurante : **la gouvernance se féminise plus vite que le pouvoir le plus symbolique, la présidence.**

L'accès des femmes aux tout premiers rôles demeure le chantier le plus visible. La progression est enclenchée, parfois même à un rythme important (+6,2 points de pourcentage dans le sous-secteur de la finance). Partant de bas, le repère des 40 % reste très loin, sauf pour l'administration et la culture.

Par ailleurs, **la féminisation progresse plus facilement sur des positions à forte visibilité ou symbolique que sur celles où se concentrent les arbitrages réels** – budgets, engagements financiers, orientations stratégiques. C'est sur ces postes que la différence se fera dans la décennie à venir.

CA et COMEX : l'effet de la loi est réel. Il doit maintenant se traduire en pouvoir opérationnel

La parité de gouvernance est en train de devenir un acquis. Le repère des 40 % a un effet d'entraînement : **les CA convergent** (souvent proches de la parité, voire au-dessus comme pour finance et assurance et pour le CAC 40) ; les **COMEX** entrent dans une trajectoire de conformité encore un peu en retenue, à l'approche des échéances fixées par la loi Rixain (30 % en mars 2026 ; 40 % en mars 2029).

Mais les échanges avec les parties prenantes sur les résultats du Baromètre alertent sur un point clé : **la réussite ne se mesure pas seulement au taux, mais aussi à la réalité des responsabilités** (éviter que la féminisation se concentre uniquement sur des fonctions support ou sur l'augmentation des taux par l'ouverture des comex à ces fonctions). C'est un enjeu essentiel pour relier parité et performance.

Étendre ce qui marche déjà dans les grandes entreprises

Les standards de gouvernance tirent l'ensemble du marché vers le haut. L'effet du repère de 40 % ne se limite pas aux organisations strictement soumises à la loi : les conseils d'administration convergent globalement, signe d'une diffusion des bonnes pratiques au-delà du seul périmètre réglementaire.

L'enjeu, pour un territoire comme le Grand Paris, est de faciliter et **d'accélérer l'embarquement des PME et ETI dans les mêmes trajectoires** : indicateurs simples, transparence, viviers et, surtout, accès des femmes aux responsabilités "cœur". C'est un levier d'attractivité concret qui a démontré son efficacité dans les grands groupes français : **élargir le vivier, sécuriser les parcours, retenir les talents.**

Méthodologie

Le Baromètre, en s'appuyant sur des données vérifiées, compare, à périmètre stabilisé, trois étages de pouvoir : les plus hauts postes (présidences, PDG, directions générales), les conseils d'administration/surveillance et les COMEX/comités de direction, avec un repère de lecture à 40 % inspiré des obligations légales. L'analyse couvre des entreprises et institutions de secteurs variés, implantées dans le Grand Paris.

Contact

Louise Limare - Responsable communication
llimare@pce-idf.org
06.65.80.82.29

Qui sommes-nous ?

Paris-Île de France Capitale Économique (PCE), le lab' de l'attractivité du Grand Paris.

Créé en 1991 par la CCI Paris Île-de-France avec une trentaine de Grand Paris Makers® (grandes entreprises françaises) et soutenu par la Métropole du Grand Paris, PCE analyse les tendances et facteurs qui façonnent les métropoles attractives d'aujourd'hui et de demain. Son ambition est de faire du Grand Paris le pionnier et le leader des transitions en portant les propositions des acteurs économiques et des territoires au plus haut niveau.

PCE assure 3 missions centrales :

- veille prospective, benchmarking international sur les facteurs d'attractivité des villes globales ;
- organisation de groupes de travail pour dégager des pistes d'action et mettre en œuvre des chantiers d'expérimentation dans le Grand Paris ;
- mise en valeur des savoir-faire de nos Grand Paris Makers® en organisant des conférences et des séminaires, en accueillant des délégations internationales et en organisant des learning expeditions.

Plus d'informations sur www.pce-idf.org